

RAPPORT N° 265 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 9 JANVIER 2021

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 2 au 9 janvier 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins onze (11) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités du pays et deux (2) personnes ont été grièvement blessées.

Le rapport fait également état d'une (1) personne enlevée par un responsable du Service national de renseignement (SNR) dans la province de Cibitoke.

1. Atteintes du droit à la vie

- Dans la nuit de dimanche 3 janvier 2021 vers 20 h 30 min, des criminels non encore identifiés, armés de fusils, ont tendu une embuscade à une voiture de type Probox servant au transport rémunéré de passagers sur la route nationale n°7, au niveau de la colline de Nyakimonyi, zone de Vyuya, en commune de Mugamba, dans la province de Bururi (sud du Burundi).

Selon des témoins, au cours de cette attaque, trois passagers ont été tués sur-le-champ, brûlés vifs dans ce véhicule qui a également été totalement calciné, tandis que deux autres victimes, dont un enseignant connu sous le prénom de Richard, ont été grièvement blessés et évacués aux structures sanitaires proches pour des soins urgents.

La même source révèle que la police est intervenue tardivement quand les criminels avaient déjà pris fuite.

- Dans la nuit de dimanche 3 janvier 2021 vers 23 h, des criminels non encore identifiés ont assassiné six personnes d'une même famille à leur domicile sur la colline de Gisenyi, en commune de Buhiga, dans la province de Karuzi (centre-est du Burundi).

D'après des sources sur place, ces criminels ont poignardé toutes les victimes constituées du chef de ménage, Donatien Mpfayokurera, policier à la retraite, de sa femme, Virginie Kabanyiginya et de leurs quatre enfants, Bertin Ndayishimiye, Chanceline Cubahiro, Audifax Ntindahagurika et Vanessa Bihimana.

Les mêmes sources indiquent les auteurs et le mobile du crime ne sont pas encore connus.

SOS-Torture/Burundi a appris que sept personnes, dont deux agents de police, ont été arrêtées et incarcérées au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi pour des raisons d'enquête.

- Dans la nuit de lundi à mardi 5 janvier 2021, une femme prénommée Emelyne et son enfant encore en bas âge (2 mois et demi) ont été assassinés à coups d'une houe dans leurs têtes sur la colline de Muyange, en commune de Mutaho, dans la province de Gitega.

SOS-Torture a appris que l'auteur du crime, son mari, aurait été condamné pour un double assassinat le lendemain du crime par le tribunal de grande instance de Gitega siégeant en chambre criminelle dans un procès de flagrance à une peine de servitude pénale à perpétuité.

Eu égard à tous ces cas documentés, SOS-Torture/Burundi déplore un regain de criminalité commise dans le silence absolu des autorités du pays qui n'entreprennent aucune action pour juguler ce phénomène criminel devenu endémique, plus particulièrement depuis la prestation de serment du nouveau président Évariste Ndayishimiye.

2. Enlèvements

- Dans l'après-midi de mardi 5 janvier 2021 vers 18 h, le responsable du Service national de renseignement (SNR) en province Cibitoke, Jovith Butoyi, a enlevé au chef-lieu de la commune Rugombo de la même province un membre du CNL (Conseil national pour la liberté) connu sous le nom d'Idrissa Nimpaye alias Emmanuel, un coiffeur dans cette localité, et l'a embarqué, ligoté, au bord de son véhicule immatriculé D0540A vers une destination inconnue.

D'après des sources sur place, la victime aurait été accusée de collaborer avec des groupes rebelles.

SOS-Torture/Burundi craint que ce cas d'enlèvement ne se transforme en une disparition forcée du moment que le ravisseur est cité dans plusieurs rapports de la société civile, notamment le Forum pour la conscience et le développement (FOCODE), comme l'un des auteurs des disparitions forcées déjà enregistrées.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.